

## **Modification de la commission de dépôt**

### **FCP SALAMETT CAP**

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire

Agrément du CMF n°21-2006 du 24 mai 2006

**Adresse** : Carré de l'Or - Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de FCP SALAMETT CAP porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, réuni en date du 14 décembre 2018, a décidé de réviser à la hausse la commission de dépôt payée par FCP SALAMETT CAP en faveur de l'ARAB TUNISIAN BANK en contrepartie de ses prestations de dépositaire du FCP.

Ainsi, la commission de dépôt sera de **0,15% HT de l'actif net avec un maximum de 10 000 dinars HT par an au lieu de 0,10% HT de l'actif net avec un maximum de 7 000 dinars HT par an.**

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.**